

SYNDICAT MIXTE DES MONTS D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Le 8 juillet 2014 à 19h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Monts d'Or se sont réunis, régulièrement convoqués par lettre du 1^{er} juillet 2014, dans la salle du conseil municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Nbre de membres en exercice : 32

Nbre de membres présents : 24

Nbre de voix délibératives : 33

Etaient présents :

COM. URBAINE DE LYON : Pierre GOUVERNEYRE, Max VINCENT**ALBIGNY** : Michel BALAIS, Claire BELLE**COLLONGES** : Françoise MAUPAS, François FOULON**CURIS** : Jean-Luc POIRIER, Stéphane FERRARELLI**LISSIEU** : Jean Claude GRANGE**SAINT-CYR** : Bernard BOURBONNAIS, Charles MONNERET, Sylvie MAURICE**SAINT-GERMAIN** : Jean-Michel CARON**CONSEIL GENERAL DU RHONE** :**CHASSELAY** : Jean-Marc NOTTIN, Bénédicte KUNTZIGER**COUZON** : Gérard DARDET, Christian COLOMBO**LIMONEST** : Denis VERKIN, Eric MAZOYER**POLEYMIEUX** : Anne-Laure MATHIAS, Vincent PEYTEL**SAINT-DIDIER** : Bernard COQUET, Gérard KECK**SAINT-ROMAIN** : Romuald DELABIE, Florence VIGIER

Ont donné pouvoir : Charles BRECHARD à Eric MAZOYER, Paul LAFFLY à Max VINCENT, Marc GRIVEL à Bernard BOURBONNAIS, Isabelle CELEYRON à Jean-Claude GRANGE

Les autres membres étant absents ou excusés.

Secrétaire de séance désignée : Eric MAZOYER

Election des membres de la commission agriculture

Le maintien de l'agriculture dans les Monts d'Or est un enjeu majeur en terme d'aménagement du territoire, de développement durable pour l'équilibre et la dimension humaine de la métropole, de reconnaissance et de respect des fonctions de productions (animales, végétales, biodiversité) assurés par les espaces naturels et agricoles.

Les conditions de maintien d'une activité agricole qui répond aux besoins exprimés par la société civile (productions locales respectueuses de l'environnement, circuits courts, ...) imposent une réflexion et une anticipation qui doivent dépasser les intérêts particuliers. Le plan de gestion de l'espace au travers du dispositif des conventions de partenariats, la politique d'interventions foncières (non bâti et bâti), la détermination des sites potentiels d'accueil des bâtiments agricoles et la stratégie mise en place pour éviter les détournements de vocation justifie la mise en place d'une commission qui doit travailler en étroite liaison avec le Vice Président chargé du foncier.

Il est rappelé conformément à la réglementation que *les élus collectivement, et individuellement doivent veiller à ne pas participer en tant qu'élu à des commissions, des débats ou des décisions dans lesquels ils peuvent avoir un intérêt, chaque élu a la responsabilité de prévenir tout conflit d'intérêt.*

Monsieur le Président fait appel de candidature pour constituer cette commission.

Sont candidats :

Monsieur Pierre GOUVERNEYRE

Madame Corinne CARDONNA

Monsieur Bernard BOURBONNAIS

Le conseil syndical élit à l'unanimité la commission agriculture qui sera présidée par Monsieur Pierre GOUVERNEYRE.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
 Pour extrait certifié conforme*

Le Président
 Max VINCENT



Certifié exécutoire après transmission en Préfecture le

21 JUIL 2014

et affichage le

21 JUIL. 2014